

11 avril 2018

CHSCT SPECIAL CHU



Le point à l'ordre du jour de cette instance était :

➡ situation des fonctionnaires de Police en poste au CHU.

UNITE SGP POLICE FO INTERPELLAIT LE PREFET



En effet, vu l'inquiétude de nos collègues et particulièrement ceux qui ont exercé leur mission de Garde détenus au sein du CHU après l'incendie du mois de Novembre 2017, UNITE SGP POLICE FO par courrier avait interpellé Monsieur le Préfet sur cette problématique et avait demandé la mise en place d'un CHSCT en urgence.

Était présent le docteur Patrice SAINT-MARTIN de l'Agence régionale de Santé. Ce dernier nous a clairement signifié que la chambre carcérale était située en Zone 4 qui n'est pas exposée au risque de toxicité et bactériologique.

Néanmoins nous avons interpellé l'administration sur la mise en place d'un recensement auprès du médecin de prévention de tous les collègues concernés de près ou de loin par une activité sur le site du CHU après l'incendie. Dans un premier temps auprès des primo intervenants suite à l'incendie et par la suite auprès des 83 fonctionnaires répertoriés comme ayant assuré la mission de la chambre carcérale depuis l'incendie.